

PRIX DE THÈSE SUR LA VILLE

13^{ÈME} ÉDITION

2018

Bordéaux © Hélière-Dumora, auteur

Organisé par l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (Aperau internationale), l'Institut CDC pour la Recherche-Caisse des Dépôts et le Plan Urbanisme Construction Architecture (Puca), le Prix de thèse sur la ville a pour objet de récompenser les meilleures thèses de doctorat soutenues en France ou à l'étranger, rédigées en langue française, et traitant de la ville avec :

- une ouverture interdisciplinaire
- une dimension spatiale sensible dans la façon de traiter les thèmes abordés
- une approche théorique et critique d'une part, concrète ou opérationnelle d'autre part, ces deux dimensions s'enrichissant l'une l'autre
- une réflexion sur l'action et (ou) vers l'action opérationnelle
- une dimension personnelle et innovante dans la démarche
- un cadre de référence international.

Prix

Le Grand Prix est honoré d'une récompense de 3 000 euros.
Les Prix Spéciaux sont honorés chacun d'une récompense de 1 000 euros.

Les résultats du Prix de thèse sur la ville seront annoncés le 17 mai 2018.

La remise des Prix aura lieu le 19 juin 2018 dans le cadre des 20^{èmes} Rencontres internationales en urbanisme de l'APERAU qui se tiendront à Lille.

Démarches

Peuvent concourir au Prix de thèse sur la ville 2018, les auteur(e)s des thèses soutenues entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2017 qui répondent à l'objet défini dans le préambule.

Les candidat(e)s doivent impérativement envoyer avant le :
1^{er} mars 2018 sous peine de refus :

- le texte complet de leur thèse avec la date de soutenance et la liste des membres du jury avec leur fonction dans le jury
- l'introduction et la conclusion de la thèse paginées, identifiées (en haut ou bas de page : titre de la thèse, nom, prénom du docteur, année) à part
- d'une manière autonome, un résumé paginé de 20 000 caractères au plus (espaces, ponctuations compris), portant sur la problématique, la méthodologie et les principaux résultats identifiés (en haut ou bas de page : résumé-titre de la thèse, nom, prénom du docteur, année) ; y sera associée la liste des mots-clefs retenus pour la thèse
- un CV avec une adresse personnelle (si possible) e-mail valide
- le titre de tous les fichiers avec le nom de l'auteur(e) et la nature du document (Cf. : DUPONT Nicole - CV).

Chaque candidat(e) devra remplir un questionnaire et télécharger ses documents sur le site <http://chantier.net/these/> à partir du **2 janvier 2018**.

Plus d'information

- Contact Puca : lionel.martins@developpement-durable.gouv.fr
- Règlement du Prix de thèse sur la ville consultable sur internet :

www.aperau.org - www.caissedesdepots.fr/le-groupe/institut-cdc-pour-la-recherche.html - www.urbanisme-puca.gouv.fr

